

inscrit au *Feuilleton* des questions demandant combien de fois un tel avait paru à la télévision, à tel programme, et nous avons toujours obtenu des réponses.

Alors, pourquoi envoyer des messages secrets? Quest-ce qu'il y a à cacher dans tout cela? Qu'est-ce que le gérant général de Radio-Canada veut cacher? Est-ce qu'il voudrait constituer une espèce de liste noire secrète sur laquelle il mettrait les noms des indépendantistes? Pourquoi, monsieur le président? Ce sont des citoyens qui ont droit à leurs opinions, pourvu qu'ils les expriment d'une façon pacifique et dans le calme, et je crois qu'à l'heure actuelle, les indépendantistes expriment leurs opinions dans le calme et d'une façon pacifique.

**M. Guay:** 7-Up!

**M. Grégoire:** L'honorable député de Lévis dit: 7-Up! Le parti libéral était là, tout comme les membres du nouveau parti démocratique, de la FTQ et de la CSN. N'essayons pas de blâmer ce qui n'existe pas. Il y a peut-être des individus qui se sont servis de la circonstance pour créer du trouble. Nous ne l'approuvons pas; au contraire, nous le désapprouvons et le condamnons. Mais tant que nous le faisons dans le calme et dans la paix, il n'y a aucune raison pour essayer d'empêcher une idéologie de s'exprimer.

Monsieur le président, le député de Trois-Rivières mentionnait le fait que tous les partis politiques étaient invités aux émissions «Les affaires de l'État» et «La politique provinciale».

Il ne faut pas oublier que lors des dernières élections provinciales, 9,9 p. 100, soit 200,000 personnes, ont voté pour les indépendantistes, et sur 25 émissions mises à la disposition des partis provinciaux, une seule va aux partis indépendantistes. Va-t-on trouver que c'est suffisant, alors que les indépendantistes ont obtenu 10 p. 100 des voix? Va-t-on dire que c'est normal et raisonnable? Monsieur le président, je crois qu'il y aurait lieu de demander à Radio-Canada de reviser ses calculs à ce sujet-là.

Voilà ce que je voulais dire. Je crois que le gérant général de la Société Radio-Canada, M. Marcel Ouimet, devrait cesser d'essayer de créer une liste noire autour des idéologies, des individus qui ont le droit de s'exprimer à Radio-Canada. Il devrait élargir un peu ses vues pour permettre à tous de se faire entendre et ne pas empêcher les indépendantistes de paraître à Radio-Canada, puisque, comme les autres, ils paient des impôts pour faire vivre cette institution.

**M. Valade:** Monsieur le président, nous avons eu, il y a quelque temps, l'occasion

[M. Grégoire.]

d'exprimer nos vues au sujet de Radio-Canada. Je n'ai donc pas l'intention de revenir sur les opinions émises à ce moment-là.

Je ne veux pas, non plus, revenir sur les récriminations, les plaintes et réclamations personnelles exprimées par les députés de Trois-Rivières, de Lapointe et de Villeneuve (MM. Mongrain, Grégoire et Caouette), parce que je crois que nous dévierions, de ce fait, de l'objectif du débat auquel nous participons ce soir.

Toutefois, j'aimerais profiter de l'étude de l'article 1 de ces crédits pour exprimer les points de vue de ceux qui m'ont élu, pour faire connaître leur opinion à mes confrères et au gouvernement relativement à cette société de la Couronne.

Je n'ai pas l'intention, je le répète, de tomber dans des généralités qui pourraient nous inciter à critiquer l'administration de la Société Radio-Canada dans tous les domaines. Je n'ai pas à le faire, parce que, récemment, le directeur régional de la section française, M. Marcel Ouimet, dans des termes non équivoques et excessivement accablants, a critiqué sévèrement la conduite de ses subalternes. Ce qui m'inquiète, c'est de voir qu'un homme responsable occupant un poste aussi important au sein d'une société de la Couronne soit obligé d'accuser publiquement les employés relevant de son autorité. De plus, ces accusations étaient tellement graves qu'elles infectaient et affectaient en même temps la confiance que le public doit avoir dans cette société de la Couronne. Je dis «infectaient», parce que je pense qu'il y a, à l'intérieur de la Société Radio-Canada, une infection que le directeur régional de la section française a cru nécessaire d'exposer à l'opinion publique.

Nous savons tous—tous les députés en sont conscients, qu'ils l'admettent ou non—qu'il y a, à l'intérieur de cette Société, un dirigisme qui dépend non pas des autorités supérieures, mais, bien souvent, de ceux qui sont inférieurs dans la hiérarchie. Nous savons, par exemple, que dans le domaine des affaires publiques, il y a là un omnipotent qui détermine quels programmes d'intérêt public seront sur les ondes de la Société, quels participants doivent être choisis. Enfin, cette personne, que je peux bien nommer—M. Marc Thibault—jouit d'une autorité grandement exagérée au sein de cette corporation de la Couronne. Plusieurs employés de la Société Radio-Canada se sont plaints à mon bureau, dans le passé, de l'omnipotence, de la puissance de ce haut fonctionnaire qui régent et dirige, selon ses caprices et ses goûts, les programmes d'information publique.

Alors, puisque le directeur régional...